

# Sida Info Service demande son placement en redressement judiciaire

Par AFP — 26 février 2016 à 21:08



Un plan social concernant 37 des 83 salariés a été annoncé. Photo Stéphane de Sakutin.  
AFP



## La direction dénonce «une réduction drastique

# des subventions publiques», les salariés parlent, eux, d'«erreurs de gestion monumentales».

---

Sida Info Service demande son placement en redressement judiciaire

---

L'association Sida Info Service, qui vient en aide aux malades, s'est déclarée en «*cessation de paiement*» et a demandé jeudi au Tribunal de grande instance (TGI) de Paris son «*placement en redressement judiciaire*», a appris vendredi l'AFP. «*Confrontée à une réduction drastique des subventions publiques*», qui sont passées «*de 7,5 millions d'euros à 5 millions en 2015*», Sida Info Service se trouve dans une «*situation financière extrêmement difficile*», a-t-elle expliqué dans un communiqué. L'association doit présenter un «*projet de plan de continuation*» qu'elle soumettra au TGI, et va étudier «*les mesures qui lui permettront d'assurer la pérennité de sa mission*» en lien avec «*les autorités de tutelle*», a-t-elle précisé.

Sida Info Service, créée en 1990, déploie un dispositif de lutte contre le VIH/sida et lutte contre les «maladies sexuelles» et les exclusions. Elle assure par exemple une écoute téléphonique.

Les salariés, selon la secrétaire du comité d'entreprise, Soraya Djazouli, dénoncent de leur côté des «*erreurs de gestion monumentales*» ainsi qu'un «*manque de sérieux manifeste*» de la direction. Plusieurs salariés n'ont pas perçu de salaire «*pendant six mois*» alors que «*les subventions correspondantes étaient versées*», selon Soraya Djazouli. Au cours de l'audience au TGI jeudi, un plan social concernant 37 des 83 salariés a été annoncé.

«*Les salariés ont lancé l'alerte en 2012*», a réagi auprès de l'AFP M<sup>e</sup>Caroline Substelny, qui a «*des doutes sérieux sur la gestion au regard du droit d'alerte et du défaut de transparence*» de la direction. «*Les salariés sont sous le choc*», a-t-elle ajouté.

Couldn't load plug-in.

Interrogé par l'AFP, le président de Sida Info Service, Gérard Desborde, a dénoncé «*une fausse polémique*» et «*de faux procès*», accusant d'abord l'Etat d'être «*responsable de cette situation*». «*En 2016, on attend encore plusieurs millions d'euros qui ne viennent pas*», a-t-il affirmé. «*Ou on estime qu'on sert à quelque chose et on nous donne les moyens de poursuivre notre action, ou on estime que ce n'est plus le cas*» et on laisse l'association mettre la clé sous la porte, alors que «*chaque année, il y a 8 000 nouveaux séropositifs en France*», a-t-il lancé.

Le TGI de Paris doit rendre sa décision le 10 mars.

AFP